

Jean-Pierre Balligand

« UNE INVENTION DIABOLIQUE »

Coprésident de l'Institut de la décentralisation, Jean-Pierre Balligand est député de l'Aisne et maire de Vervins. Il analyse les conséquences prévisibles de la loi de réforme des collectivités territoriales et juge la création du conseiller territorial « une invention diabolique ».

Communes de France. Quatre mois après son adoption, quelle analyse rétrospective faites-vous de la réforme territoriale engagée par le gouvernement ?



JEAN-PIERRE BALLIGAND

Cette réforme contient des aspects positifs et négatifs. On a beaucoup parlé, en particulier, des métropoles et peu des pôles métropolitains, proprement dits, qui englobent pourtant un périmètre bien plus large autour de la ville centre, avec un système conventionnel pour mutualiser des projets et définir des stratégies partenariales. La réalité est donc plus complexe qu'il n'y paraît, même si les discussions ouvertes par la commission Balladur n'ont guère été suivies d'effets. Je n'en reste pas moins réservé sur l'esprit même de la réforme et suis convaincu de la nécessité de procéder à un référendum pour avancer sur le dossier de la décentralisation. C'est à nos concitoyens de trancher, et à eux seuls !

Les associations d'élus ont exprimé leurs plus vives inquiétudes lors de la publication du texte. Visiblement, vous partagez ce sentiment.

Oui, d'autant que tout a été fait à l'envers, non par accident, mais volontairement ! Preuve que le président de la République et le gouvernement ne font décidément pas confiance aux collectivités qu'ils s'emploient à asphyxier ! La réforme du financement local est à cet égard